



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

diplômes

Question écrite n° 47772

Texte de la question

M. André Vallini appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les débouchés professionnels des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de « français langue étrangère ». En effet, il semble qu'aucun poste de l'éducation nationale ne soit accessible aux titulaires de cette formation spécialisée. Pourtant, en France comme à l'étranger, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, des postes de « français langue étrangère » restent vacants. En conséquence, il lui demande quelles adaptations pourraient permettre à l'Education nationale de faire coïncider au mieux l'offre de formation « français langue étrangère » avec la demande de spécialistes dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. André Vallini](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47772

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3631